

DES SERVICES RÉPUTÉS QUI FONT LA DIFFÉRENCE



*Centralisons
nos forces*



Centrale des syndicats
du Québec

DES SERVICES RÉPUTÉS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

La CSQ offre une vaste gamme de services directs aux syndicats.
Ces services sont accessibles, efficaces et réputés.

SERVICES JURIDIQUES

Une offre de services juridiques vaste, diversifiée et de haut niveau est proposée à votre syndicat, pour mieux vous défendre.

- ✓ Notre équipe, composée de dix avocates et avocats spécialisés en droit du travail, assure la défense des membres, des syndicats, des fédérations et de la Centrale devant toutes les instances juridiques :
- le Tribunal d'arbitrage;
- le Tribunal administratif du travail (sections Relations du travail, Lésions professionnelles et Services essentiels);
- le Tribunal administratif du Québec;
- le Tribunal des droits de la personne;
- la Commission d'accès à l'information du Québec;
- la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada;
- l'Organisation internationale du Travail (Bureau international du Travail).
- ✓ Notre gamme de services juridiques est vaste, diversifiée et complète :
- plaidoirie;
- avis juridiques;
- suivi législatif et jurisprudentiel;
- coordination de l'arbitrage;
- recherche;
- et plus encore!

- ✓ Nos services se démarquent sur plusieurs plans, dont :
- L'interprétation et l'application de dispositions de conventions collectives ou législatives liées au monde du travail;
- Les contestations constitutionnelles de certaines lois devant les tribunaux supérieurs, incluant la Cour suprême du Canada. À l'occasion de certains recours, la CSQ peut aussi intervenir à titre de partie nationale en appui à un syndicat.

NÉGOCIATIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

Nos expertes et experts en négociation et en relations du travail sont à pied d'œuvre pour obtenir les meilleures conditions de travail pour les membres.

Négociations du secteur public

- ✓ La CSQ est une interlocutrice privilégiée du gouvernement, et ce, à tous les paliers de la négociation, en raison de son statut de centrale syndicale.
- ✓ Forts des mandats confiés par les membres, nos expertes et experts négocient à la table centrale, avec le Conseil du trésor, les questions relatives aux salaires, à la retraite, aux droits parentaux et aux disparités régionales. Soulignons que seules les grandes centrales syndicales négocient ces éléments avec le gouvernement.

- ✓ L'équipe de la négociation assume la coordination des pourparlers afin de bonifier nos conventions collectives et de défendre nos acquis. Ses expertes et experts appuient également les fédérations dans leurs négociations sectorielles.
- ✓ Afin de faire pression sur le gouvernement, notre centrale :
 - fait connaître, dans les médias, la réalité des conditions de travail et d'exercice vécues sur le terrain;
 - organise et coordonne la mobilisation des membres partout au Québec.
- ✓ La CSQ assume également un service de coordination des relations du travail pour l'ensemble des fédérations qui offrent ce service à leurs syndicats affiliés.

Négociations institutionnelles

- ✓ La CSQ offre un service d'appui et de représentation en matière de relations du travail et de négociation pour tous les syndicats qui négocient les conditions de travail de leurs membres dans le cadre d'un régime de négociation différent de celui du secteur public. Voici un bref survol des services offerts:
 - Conseils pour l'application des conventions et des ententes collectives;
 - Représentation aux comités paritaires de relations du travail et de négociation;
 - Appui à la formation des syndicats en matière de relations du travail et de négociation;
 - Communication en appui à la mobilisation durant les négociations ainsi que pour faire connaître les différentes problématiques vécues en matière de relations du travail;
 - Conseil pour organiser et coordonner les activités de mobilisation des membres.
- ✓ Fait à noter : la CSQ négocie sur le plan national, avec le gouvernement, les conditions de travail des éducatrices des centres de la petite enfance (CPE) et des responsables d'un service de garde en milieu familial.

Équité salariale

- ✓ La CSQ fait des représentations politiques pour s'assurer du respect de la loi. Elle n'hésite pas à recourir aux tribunaux, au besoin, pour faire valoir les droits des femmes.
- ✓ Notre équipe assure la surveillance des législations et des programmes d'équité salariale, en plus de les interpréter et de veiller à leur application.
- ✓ Elle offre aussi des formations et des outils en matière d'équité salariale aux fédérations et aux syndicats affiliés.

SÉCURITÉ SOCIALE

Les services de proximité, l'expertise et la compétence de la CSQ en font votre meilleur avantage en matière de sécurité sociale.

- ✓ Notre équipe est passée maître dans la surveillance et l'interprétation des différents régimes de protection sociale, en plus de représenter les intérêts des membres de la CSQ afin qu'elles et ils obtiennent le meilleur :
 - du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP);
 - du Régime québécois d'assurance parentale;
 - de l'assurance collective;
 - de l'assurance-emploi.
- ✓ Nos conseillères et conseillers sont disponibles pour appuyer et outiller les syndicats dans la gestion de ces dossiers.
- ✓ Une foule d'outils et de capsules d'information sont développés pour les membres.

Des interventions qui portent fruit

- ✓ Nos conseillères et conseillers possèdent une grande crédibilité et une expertise reconnue par nos vis-à-vis dans la négociation, l'administration et la mise en œuvre des différents régimes de protection sociale qui vous concernent (Retraite Québec, le Conseil du trésor, les ministères et organismes gouvernementaux, les assureurs, etc.) :

- Ils interviennent régulièrement pour défendre les intérêts des membres ainsi que prévenir et régler les litiges dans le traitement des différentes demandes de prestations.
- Ils accompagnent et appuient les syndicats dans les processus de contestation des décisions prises par nos vis-à-vis, et ce, devant les forums juridictionnels en matière d'assurance, de retraite, de droits parentaux ou d'assurance-emploi.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La CSQ met tout en œuvre pour soutenir ses syndicats et ses fédérations en matière de santé et sécurité du travail et, ultimement, protéger et défendre ses membres.

- ✓ Un large éventail de formations sont offertes en séances nationales, locales ou sur mesure (à la demande de votre syndicat), à l'intention des membres, des syndicats et des fédérations. Différents thèmes sont abordés, dont :
 - la violence au travail;
 - la connaissance des lois et des règlements en santé et sécurité du travail (SST);
 - les techniques d'enquête et d'inspection;
 - les mécanismes de contestation des décisions.
- ✓ Pour assurer la défense des droits des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, la CSQ propose trois types de services :
 - Service-conseil : le personnel spécialisé guide les fédérations et les syndicats dans l'interprétation des lois en matière de SST.
 - Suivi de la jurisprudence : les syndicats ont accès à des banques d'information produites par la CSQ concernant l'exercice des droits des personnes.
 - Services juridiques en SST : disponibles après entente entre les syndicats, les fédérations et le Service juridique de la CSQ.

- ✓ La CSQ croit à l'importance de la recherche en matière de santé et sécurité du travail. Des travaux sont réalisés à l'interne ou en collaboration avec d'autres organismes, dont le milieu universitaire ou l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- ✓ En matière de prévention, la CSQ se distingue aussi par les outils qu'elle offre aux membres. Plusieurs enjeux sont abordés : violence au travail, détresse psychologique, accidents du travail, droit de refus, retrait préventif de la travailleuse enceinte, etc. Pour les découvrir, visitez lacsq.org/sst.

COMMUNICATIONS

Nos spécialistes en communication assurent le rayonnement des membres, des syndicats, des fédérations et de la Centrale, en plus de veiller à la défense des services publics.

Médias

- ✓ Nos interventions permettent de sensibiliser l'opinion publique aux préoccupations et aux réalités des membres ainsi qu'aux grands enjeux liés aux services publics. Nos relations publiques jouent également un rôle majeur en matière de négociations.
- ✓ Nos grandes campagnes publicitaires visent à valoriser les membres et les secteurs dans lesquels elles et ils travaillent (exemple : éducation). Nous offrons également, aux syndicats et aux fédérations, des conseils en matière de publicité.

Web et médias sociaux

- ✓ Notre équipe veille à la gestion et à l'animation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, etc.) de la CSQ et de certains affiliés.

- ✓ À l'affût des tendances émergentes, le personnel :
- élabore des campagnes multiplateformes ainsi que des concepts vidéo et balados;
- offre conseils et soutien en matière de développement de site Web à la fine pointe de la technologie, à des coûts beaucoup plus bas que dans le secteur privé.

Publications

- ✓ Nos expertes et experts de l'édition soutiennent les syndicats et les fédérations dans la rédaction, la conception et la production de dépliants ou autres outils de communication.
- ✓ La publication *CSQ Le Magazine* accorde une grande place à l'expression et à la valorisation des membres, de même qu'à leurs conditions de travail.

Centre d'archives et de documentation Yvon-Charbonneau

- ✓ Il s'agit du plus important centre d'archives et de documentation syndical au Québec en raison de ses collections, de ses services et des sources d'information disponibles.

Centre multimédia et reprographie

- ✓ Les syndicats et les fédérations peuvent compter sur :
- des services-conseils en matière de conception graphique à des coûts très concurrentiels;
- un service de sonorisation et de captation vidéo professionnel pour les événements des syndicats et des fédérations, ainsi que de production de publicité ou de capsules vidéos.

FORMATION ET ORGANISATION SYNDICALE

Nos conseillères et conseillers spécialisés assurent des services clés en matière de formation et d'organisation syndicales.

Formation syndicale

- ✓ Favoriser l'intégration syndicale des personnes militantes dans la vie démocratique de la Centrale, c'est essentiel. Nos services de formation visent à permettre aux personnes engagées syndicalement, à tous les paliers de l'organisation, d'acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.
- ✓ Les conseillères et conseillers veillent :
 - à soutenir les personnes en responsabilité syndicale;
 - à organiser et à animer des colloques, des séminaires ou autres événements, tels que le séminaire de réflexion de la CSQ, la semaine et le camp de la relève syndicale;
 - à développer des projets novateurs tels que le mentorat syndical;
 - à transmettre des connaissances sur l'histoire, la culture, les valeurs et la philosophie du mouvement syndical.

Organisation syndicale

- ✓ Notre équipe travaille au développement de notre centrale, notamment :
 - en offrant un soutien aux groupes qui souhaitent se syndiquer à la CSQ;
 - en accompagnant les groupes dans leur processus de syndicalisation;
 - en veillant à l'accueil et à l'intégration des nouveaux affiliés;
 - en appuyant les affiliés sur les plans politique et technique en matière de consolidation.

ACTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Nos conseillères et conseillers sont spécialisés dans les grands enjeux sociaux et professionnels qui touchent les membres de la CSQ. Notre centrale est reconnue depuis toujours pour la rigueur, la pertinence et la crédibilité de ses recherches, de ses analyses et de ses solutions.

- ✓ L'équipe effectue des recherches sur des questions touchant les membres dans leur vie professionnelle, de même que sur des enjeux sociaux plus larges. Ces travaux permettent à notre centrale :
 - d'identifier et de chiffrer les situations auxquelles les membres sont confrontés dans leur milieu de travail ainsi que d'en démontrer l'ampleur;
 - de proposer des solutions pertinentes, adaptées aux réalités du terrain;
 - de faire avancer des dossiers liés, notamment, aux conditions d'exercice et à la vie professionnelle des membres, à la condition des femmes, à la diversité sexuelle, à la réalité des peuples autochtones, aux préoccupations des jeunes syndicalistes et à l'environnement;
 - de tenir des colloques importants, notamment en éducation et en petite enfance, axés sur la recherche de solutions aux problèmes vécus dans les milieux de travail.
- ✓ Nos expertes et experts rédigent des avis et des mémoires afin de permettre à notre centrale et à ses affiliés de se positionner et d'influencer les politiques publiques, notamment en commission parlementaire ou dans les grands forums gouvernementaux.
- ✓ Nos conseillères et conseillers peuvent également présenter leurs analyses dans les syndicats et les fédérations qui en font la demande.

SERVICE TECHNIQUE

Un soutien technique en informatique est offert aux syndicats et aux fédérations de la CSQ.

- ✓ Les fédérations et les syndicats affiliés ont accès à une application développée sur mesure pour faciliter la gestion des informations nécessaires à :
 - l'application de la convention collective;
 - l'inscription des membres aux assemblées des syndicats;
 - la gestion des libérations syndicales (module actuellement en développement).
- ✓ La CSQ fournit aussi une boîte courriel gratuite à tous les syndicats et fédérations.
- ✓ Un service de dépannage est également offert pour tous problèmes techniques liés à l'extranet de la CSQ.
- ✓ Notre équipe offre, aux syndicats et aux fédérations, des formations liées aux logiciels en bureautique ainsi qu'aux applications développées par notre centrale.

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Tél. : 514 356-8888
Télec. : 514 356-9999
lacsq.org



**Centrale des syndicats
du Québec**